Projet GsbFormations: gestion des formations

Contexte

Les laboratoires GSB proposent régulièrement à leurs visiteurs médicaux, des formations (stages, colloques, congrès, séminaires ou journées thématiques) afin de les maintenir à un niveau compétitif en termes de techniques commerciales, de connaissances médicales et pharmaceutiques.

Actuellement, le processus d'inscription est géré manuellement par le service des ressources humaines. Chaque stage, séminaire, colloque ou journée thématique susceptible d'intéresser les visiteurs médicaux donne lieu à l'envoi d'un mail à ces derniers. Les visiteurs médicaux sont alors invités à remplir un bulletin d'inscription et à le retourner au service des ressources humaines.

Le service RH doit alors faire le point des inscriptions et vérifier que le nombre de places disponibles est suffisant par rapport aux demandes. Un mail de confirmation ou de refus de l'inscription est alors transmis à l'intéressé.

Lorsqu'un visiteur médical est dans l'impossibilité d'assister à un stage, colloque ou séminaire auquel il est inscrit, il en informe le service RH qui propose alors la place à une personne ayant été refusée initialement.

Ce processus est lourd à gérer et apporte peu de plus-value au service des ressources humaines qui perd beaucoup de temps à gérer les inscriptions des visiteurs médicaux ainsi que les annulations.

Pour pallier ces difficultés, GSB souhaite disposer d'une application permettant

- Au service RH, de gérer les formations
- Aux visiteurs médicaux d'effectuer leurs demandes d'inscription aux formations proposées et leurs éventuelles annulations

Cette application proposera également différentes consultations, permettant ainsi un suivi précis des formations.

Définition des besoins

Les organisateurs

Il est nécessaire de mémoriser les caractéristiques des organisateurs des formations : nom, adresse, catégorie (une <u>association</u> comme l'AFDIAG – Association Française Des Intolérants Au Gluten-, une <u>organisation publique</u>, un « CHU », un <u>organisme de formation privé</u>, …).

Le service RH est en charge de la gestion des caractéristiques des organisateurs (saisie, modification, suppression).

Les formations

Les responsables de secteurs transmettent au service Ressources Humaines (RH) les informations relatives aux stages, colloques et journées thématiques à proposer aux visiteurs médicaux. Le service RH est en charge de la gestion de ces formations dans l'application.

Les employés RH sont les seuls habilités à gérer les formations (ajout, modification suppression) dans l'application.

Pour chaque formation proposée, il est nécessaire de connaître son intitulé, la période durant laquelle elle se déroule (date début, durée en jours), son type (stage, colloque, séminaire,

journée thématique, ...), le nombre de places proposées, le secteur concerné (spécialité médicale [cancérologie, allergologie, ...], développement personnel, techniques de vente, ...), le lieu où elle se déroule, l'organisateur, et éventuellement, l'url permettant l'accès au contenu détaillé de la formation sur le site de l'organisateur.

Une formation peut être supprimée uniquement si aucun visiteur n'est inscrit.

Les caractéristiques des formations peuvent être consultées par l'ensemble des personnels concernés et dûment habilités (service RH et visiteurs médicaux). L'application doit proposer différents critères de sélection, qui peuvent être combinés : par type, par lieu, par plage de dates, par organisateur. Il sera également possible d'afficher la liste de formations à venir pour lesquelles des places sont encore disponibles.

L'inscription aux formations

L'inscription à une formation est possible uniquement par un visiteur médical. L'application propose la liste des formations <u>à venir</u>, auxquelles le visiteur n'est pas encore inscrit. Le visiteur médical choisit la formation à laquelle il souhaite s'inscrire et complète le formulaire d'inscription. L'inscription est créée au statut « **acceptée** ». S'il ne reste plus de places disponibles, le visiteur peut tout de même enregistrer son inscription qui sera dans ce cas créée au statut « **en attente** » et qui lui permettra d'être averti si une place se libère (c'est-à-dire si un autre visiteur déjà inscrit annule son inscription). La date d'inscription devra être conservée.

Un visiteur <u>ne peut pas suivre plus de 20 jours de formation par an</u>. Les annulations d'inscription non validées par le service RH sont prises en compte dans cette comptabilisation ; par exemple, un visiteur a suivi 15 jours de formation, il s'inscrit à une nouvelle formation de 5 jours et demande l'annulation de cette inscription. Tant que cette annulation n'est pas validée par le service RH (voir ci-dessous), le visiteur médical ne pourra pas prétendre à une nouvelle formation.

Le nombre de jours de formations restant au visiteur médical devra être affiché sur la page d'inscription à une formation.

Un visiteur médical peut consulter la liste des formations auxquelles il est inscrit.

Un visiteur médical peut consulter la liste des formations proposées.

Le service RH peut consulter la liste des inscriptions aux formations en fonction de différents critères : pour un visiteur, pour une formation donnée, par statut d'inscription (acceptée, en attente, ...).

Annulation des inscriptions au formations

Si un visiteur ne peut pas participer à une formation à laquelle il est inscrit, il a la possibilité d'annuler son inscription en remplissant une demande d'annulation. Il devra justifier son annulation sur le formulaire par un commentaire dûment renseigné. L'inscription passera au statut « annulation demandée ». La date de demande d'annulation devra être conservée.

Le service RH peut visualiser à tout moment la liste des demandes d'annulation. Cette liste fournira pour chaque demande d'annulation, les informations relatives à la formation concernée et au demandeur (nom, prénom, matricule) ainsi que l'objet et la date de la demande d'annulation. Il peut alors valider ou refuser une demande d'annulation. En cas de validation, l'inscription passe alors au statut « annulation acceptée » ; dans le cas contraire, elle passe au statut « annulation refusée ». La liste des demandes d'annulation pourra être filtrée par statut de la demande d'annulation.

Dans tous les cas, nombre de places disponibles pour la formation est incrémenté. Le visiteur médical sera notifié par mail de l'acceptation ou non de sa demande d'annulation. Tous les visiteurs s'étant inscrit à cette formation et pour lesquels le statut de l'inscription est « en attente » sont notifiés par mail qu'une place s'est libérée.

Indicateurs

Un certain nombre de statistiques sont nécessaires au service RH. Ces informations devront être accessibles depuis l'application.

- Nombre moyen de jours de formations suivi par les visiteurs médicaux depuis le début de l'année calendaire (les demandes d'annulation, acceptés ou refusées par le service RH, ne sont pas prises en compte dans cet indicateur).
- Nombre de demandes d'annulation acceptées depuis le début de l'année calendaire
- Nombre de demandes d'annulation refusées depuis le début de l'année calendaire
- Nombre total d'inscriptions à une formation depuis le début de l'année calendaire (hors annulations acceptées ou refusées)

Divers

La gestion des catégories d'organisateurs, des secteurs de formation et des types de formation ne sont pas à prendre en compte dans cette version de l'application. Les données seront saisies directement dans la base de données.

Un fichier contenant la liste non exhaustive des visiteurs médicaux et employés du service RH est fourni.

Contraintes

Ergonomie

La présence du logo GSB sur la page d'accueil est indispensable. L'interface utilisateur pourra être améliorée ou contrôlée par du code Javascript. Toute liberté est laissée au prestataire.

Environnement

L'application Web sera développée en langage PHP côté serveur, éventuellement complétée par des API, Frameworks ou autres.

Le code produit ne doit pas être dépendant du SGBD retenu.

Dans le cadre d'une portabilité vers un environnement d'application mobile, on prendra soin de séparer au maximum le rendu utilisateur de la logique interne de l'application.

Normes

Vous utiliserez les règles de développement Web en rigueur chez GSB (nommage des fichiers, des classes, des variables, des paramètres, des tables, des colonnes des tables, ...) en vous référant au document intitulé « Normes de développement - Applications web écrites en PHP ».

Documentation

Le code source devra être correctement documenté.

La documentation de l'application devra contenir l'arborescence des pages, la liste des Frameworks et bibliothèques externes utilisés.

Les éléments de documentation suivants devront être fournis :

- L'arborescence du code source de l'application
- Les maquettes des écrans
- Le diagramme de cas d'utilisation
- Le modèle Entité-Association

Annexes

8ème Journée de Vaccinologie	
Type	Journée thématique
Dates	jeudi 16 avril 2024
Lieu	Ecole du Val de Grâce
	Amphithéâtre Rouvillois
	1, place Alphonse Laveran
	75005 Paris
Secteur	Immunologie
Nombre de places	100
Organisateur	CIC Cochin Pasteur
	27 rue du Faubourg St Jacques
	75679 Paris cedex 14
	www.cicvaccinologie.com

Journées des sciences et de la médecine du sport 2024	
Туре	Journée thématique
Dates	Du jeudi 11 juin 2024 au vendredi 12 juin 2024
Lieu	Centre de congrès le Bellevue – Place Bellevue – 64200 Biarritz. France
Secteur	Médecine du sport
Nombre de places	45
Organisateur	SAFSU
	40 rue du palais de justice
	64120 saint palais
	http://www.safsu.fr

Préparer et Réussir ses Présentations Commerciales	
Туре	Formation
Dates	Du 25 au 26 mai 2024
Lieu	Centre de congrès le Bellevue - Place Bellevue - 64200 Biarritz. France
Secteur	Techniques de ventes
Nombre de places	10
Organisateur	CEGOS
	19 rue René Jacques
	92798 Issy Les Moulineaux
	http://www.cegos.fr

Gagner du Temps et de l'Efficacité dans ses Communication	
Type	Formation
Dates	De 03 au 04 juin 2024
Lieu	Siège social GSB
Secteur	Développement personnel
Nombre de places	10
	DEMOS
	20 rue de l'Arcade
	75008 Paris
	http://www.demos.fr

La Publicité pour le Médicament : nouveaux enjeux et nouvelle organisation	
Type	Conférence
Dates	25 juin 2024
Lieu	Faculté de Sciences pharmaceutiques et biologiques
	4 avenue de l'Observatoire
	75006 Paris
Secteur	Pharmacologie
Nombre de places	15
Organisateur	Université Paris Descartes
	4 avenue de l'Observatoire
	75010 Paris
	http://www.scfc.parisdescartes.fr

6e édition du colloque Douleurs et Démences	
Type	Colloque
Dates	15 septembre 2024
Lieu	FIAP Jean Monnet
	30 rue Cabanis
	75014 Paris
Secteur	Gériatrie
Nombre de places	8
Organisateur	LE CLEF
	9 bis Boulevard Jean Jaurès
	92100 Boulogne-Billancourt
	www.le-clef.fr

La maladie cœliaque ou intolérance au gluten	
Type	Colloque
Dates	30 mars 2024
Lieu	Faculté de médecine Pierre et Marie Curie – Amphithéâtre E
	105 boulevard de l'Hôpital
	75013 Paris
Secteur	Allergologie
Nombre de places	15
Organisateur	AFDIAG
	15 rue d'Hauteville
	75010 Paris
	www.afdiag.fr

La maladie cœliaque ou intolérance au gluten	
Type	Colloque
Dates	22 septembre 2024
Lieu	Faculté de médecine – Amphithéâtre n°1
	27 boulevard Jean Moulin
	13000 Marseille
Secteur	Allergologie
Nombre de places	8
Organisateur	AFDIAG
	15 rue d'Hauteville
	75010 Paris
	www.afdiag.fr